

## La GRC invitée à laisser l'un de ses policiers fumer de la marijuana médicale

Écrit par L'actualité

Vendredi, 29 Novembre 2013 00:50 -

---

FREDERICTON – Le cas d'un policier de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au Nouveau-Brunswick qui se serait fait interdire de fumer du cannabis lorsqu'il porte l'uniforme souligne la nécessité, pour les employeurs, de mieux comprendre la marijuana médicale, a déclaré jeudi un défenseur de la consommation de cette substance à des fins médicales.

Adam Greenblatt, président de l'Association canadienne des dispensaires de cannabis médical (ACDCM), affirme que la GRC devrait permettre au caporal Ron Francis de fumer du «pot» au travail, tant que ses facultés ne s'en trouvent pas altérées.

M. Francis n'était pas disponible pour commenter jeudi, mais selon la CBC, le policier a déclaré qu'il n'existait pas de politique claire, au sein de la GRC, l'empêchant de fumer sa marijuana médicale prescrite par un médecin lorsqu'il se trouve en public, ou lorsqu'il porte son uniforme.

Selon le diffuseur public, M. Francis, qui est chargé de tâches administratives à la GRC, a reçu une ordonnance pour trois grammes de marijuana par jour ce mois-ci afin de traiter un syndrome de stress post-traumatique. Le policier affirme qu'il n'en fume pas autant et il ne croit pas que la drogue nuise à ses capacités en tant qu'agent de police.

Pour le commissaire adjoint Gilles Moreau, le caporal ne devrait pas prendre ce médicament lorsqu'il porte son uniforme, et la GRC examine ses politiques internes en la matière.

Selon une déclaration transmise par M. Moreau, «tout agent sous l'influence de drogues altérant l'état d'esprit n'a pas le droit d'accomplir ses tâches opérationnelles, y compris porter une arme à feu ou conduire un véhicule de police, puisque cela pourrait représenter un risque pour lui-même, un collègue ou le public».

Dans un courriel envoyé par la suite, la sergente Julie Gagnon a précisé que les policiers fédéraux ayant reçu une prescription de marijuana médicale ne devraient pas porter l'uniforme d'apparat ou l'uniforme habituel lorsqu'ils «prennent» leur médicament.

## La GRC invitée à laisser l'un de ses policiers fumer de la marijuana médicale

Écrit par L'actualité

Vendredi, 29 Novembre 2013 00:50 -

---

M. Greenblatt souligne que le policier pourrait consommer sa marijuana de façon plus discrète, notamment en l'intégrant à des biscuits ou en utilisant un vaporisateur.

Le défenseur du cannabis médical dit par ailleurs comprendre le problème de relations publiques que cela représente pour la GRC, qui a la responsabilité de faire respecter les lois contre les drogues.

Il félicite d'ailleurs le caporal pour avoir placé ce dossier sous les projecteurs des médias. M. Greenblatt soutient que l'utilisation de marijuana médicale est de plus en plus fréquente, mais que cela demeure encore nouveau pour les employeurs.

«Plus nous en parlons, plus nous sommes en mesure d'en discuter de façon intelligente, plus les perceptions évolueront et plus nous pourrions aider de façon raisonnable les gens utilisant le cannabis à des fins médicales», estime-t-il.

Cet article [La GRC invitée à laisser l'un de ses policiers fumer de la marijuana médicale](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [La GRC invitée à laisser l'un de ses policiers fumer de la marijuana médicale](#)